

Demi-National LASER de Fouesnant
Laser Standard - Laser Radial - Laser 4.7
Centre Nautique de Fouesnant Cornouaille
5 au 8 mai 2016
Avis de course

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile,
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « prescriptions »,
- 1.3. Les règlements fédéraux,
- 1.4. Le règlement national du classement national des coureurs AFL/FFV.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. Le Demi-National Laser de Fouesnant est ouvert aux concurrents français ou étrangers pour les classes Laser Standard, Laser Radial et Laser 4.7.

3.2. Inscriptions

Pour faciliter l'organisation de l'épreuve, il est demandé aux concurrents de s'inscrire en ligne **avant le 25 avril 2016**. Le site web de l'épreuve www.sailinfo.fr/laserfouesnant2016/ est accessible à partir du 1er mars 2016. En cas de modification ou d'annulation, il est instamment demandé aux concurrents inscrits de le signaler par courriel à laser.fouesnant@gmail.com.

3.3. Documents à présenter :

Les concurrents devront confirmer leur inscription sur place (bâtiment central du centre nautique) en présentant les documents suivants après passage au contrôle de voile:

- leur licence FFVoile 2016 portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs,
- l'autorisation de port de publicité 2016 si nécessaire,
- le timbre de classe AFL 2016

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF et justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Pour les inscriptions effectuées **avant le 25 avril 2016**, les frais d'inscription sont de 50€. A partir du 26 avril, les frais d'inscriptions seront majorés de 10€.

5. GROUPES.

Au cas où une classe rassemble plus de 100 concurrents, les courses de cette classe pourront se dérouler en deux groupes avec phase qualificative et finale. Le déroulement sera précisé dans les IC.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription et jauge :

Le 4 mai 2016 de 16h30 à 19h00 : Accueil, contrôle de voile, confirmation des inscriptions.

Le 5 mai 2016 de 9h00 à 13h00 : Accueil, contrôle de voile, confirmation des inscriptions.

6.2 Jours de course

Date	Classes	Heure du 1er signal d'avertissement (Ouverture de l'émargement départ : au moins 1h00 avant)	
Jeudi 5 mai 2016	Toutes	14h30	1 ou 2 courses
Vendredi 6 mai 2016	Toutes	11h00	1 à 3 courses
Samedi 7 mai 2016	Toutes	11h00	1 à 3 courses
Dimanche 8 mai 2016	Toutes	10h00 Pas de signal d'avertissement après 14h00. Après les courses, vers 16h00	1 ou 2 courses Remise des prix

7. JAUGE

Les bateaux participants doivent être en conformité avec les règles de jauge Laser Standard ou Laser Radial ou Laser 4.7. Les concurrents devront se présenter devant le centre nautique avec leur voile (tamponnage) avant de pouvoir confirmer leur inscription sur place.

8. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de courses et leurs annexes seront affichées au panneau officiel à partir du 4 mai 2016 à 16h30. Une copie sera remise individuellement à chaque concurrent inscrit (dans la limite du stock disponible).

9. LES PARCOURS

Ils seront de type trapèze.

10. CLASSEMENT

Trois courses devront être validées pour valider la compétition.

11. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Il est demandé aux bateaux accompagnateurs de s'inscrire auprès du secrétariat de course au plus tard à leur arrivée sur place.

12. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13. PODIUMS du Demi-National Laser de Fouesnant 2016

Outre les classements scratch Standard, Radial et 4.7, les classements généraux finaux comporteront les sous-classements suivants, s'ils comportent un nombre minimum de concurrents :

* Laser Standard

Premier "Junior" - né(e) en 1997 ou après – 10 concurrents au moins

Premier "Apprenti master" - né(e) entre 1972 et 1981 – 5 concurrents au moins

Premier "Master" - né(e) entre 1962 et 1971 – 5 concurrents au moins

Premier "Grand master" - né(e) en 1961 ou avant – 5 concurrents au moins

* Laser Radial

- Première "féminine" - 10 concurrentes au moins
- Première "féminine Jeune" - née en 1998 ou après – 5 concurrentes au moins
- Premier "Cadet" - né(e) en 1999 ou après – 10 concurrents au moins
- Premier "Apprenti master" - né(e) entre 1972 et 1981 – 5 concurrents au moins
- Premier "Master" - né(e) entre 1962 et 1971 – 5 concurrents au moins
- Premier "Grand master" - né(e) entre 1952 et 1961 – 5 concurrents au moins
- Premier "Grand grand master" - né(e) en 1951 ou avant – 2 concurrents au moins

* Laser 4.7

- Première "féminine" - 10 concurrentes au moins
- Premier "Cadet" - né(e) en 1997 ou après – 10 concurrents au moins

14. DECHARGE DE RESPONSABILITE

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

15. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le concurrent autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "National Laser de Printemps" à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

De nombreux hébergements sont possibles sur place. Contacter l'office de tourisme 02.98.56.00.93 ou <http://www.tourisme-fouesnant.fr/>

Quelques possibilités d'hébergement sur place au centre nautique en 1/2 pension (Forfait demi-pension : 65€ du jeudi soir au dimanche matin ou 77€ du mercredi nuit au dimanche matin sauf repas du samedi soir (repas coureur samedi 12€ – inscription à part) - contacter le secrétariat du centre nautique.



Renseignements, inscriptions :

Centre nautique de Fouesnant Cornouaille
1 chemin de Kersentic BP 22 29170 FOUESNANT
Tél: 02.98.56.01.05 Fax: 02.98.56.65.54
Courriel : contact@cnfc.fr ou laser.fouesnant@gmail.com
Infos et inscriptions en ligne sur: www.sailinfo.fr/laserfouesnant2016/

**Annexe Prescriptions of the Fédération Française de Voile
Racing Rules of Sailing 2013-2016**

Applying to foreign competitors

RRS 64.3

FFVoile Prescription (*):

The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.

RRS 67

FFVoile Prescription (*):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and will not be dealt by the jury.

RRS 70. 5

FFVoile Prescription (*):

In such circumstances, the written approval of the Fédération Française de Voile shall be received before publishing the notice of race and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 78

FFVoile Prescription (*):

The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat comply with the equipment and security rules required by the laws, by-laws and regulations of the Administration.

RRS 86.3

FFVoile Prescription (*):

An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1 in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.

RRS 88

FFVoile Prescription (*):

Prescriptions of the FFVoile shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed.

In such case, the prescriptions marked with an asterisk (*) shall be neither changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website www.ffvoile.fr, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).

RRS 91

FFVoile Prescription (*):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such notice of approval shall be posted on the official notice board during the event.

APPENDIX R

FFVoile Prescription (*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: jury.appel@ffvoile.fr

✂

Demi-NATIONAL LASER de Fouesnant 2016 – CN Fouesnant

FICHE de PRE-INSCRIPTION

Pour inscription par courrier : Fiche à faire parvenir au centre nautique avant le 25 avril 2016 accompagnée du règlement par chèque.

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

N° licence: _____ Sexe: M / F Date de naissance: ____/____/____

N° de Club: _____ Nom du Club: _____

N° de voile: _____ Série : STANDARD / RADIAL / 4.7

Nombre de repas samedi soir x 12€